À Gières (Isère), le pédibus emmène les enfants à l'école. Ici, lors du premier anniversaire du pédibus.

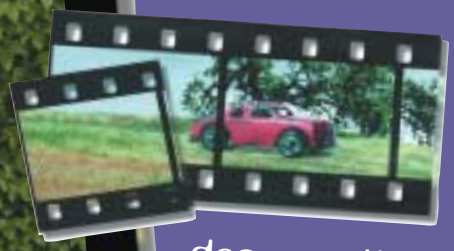

des navettes dans les espaces naturels

Préparé par
Lydiane Estève et Anne Vourc'h, *Réseau des Grands sites de France ;*
Jean-Marie Petit, *Mission inter Parcs nationaux*

Moins de voitures dans la nature

Comme chaque matin, une petite troupe d'enfants attend son « pédibus ». Un véritable « autobus » de ramassage pédestre, le pédibus : pas de moteur, mais des parents accompagnateurs à tour de rôle, une ligne, des arrêts, un horaire… Cela se passe à Laussane ou à Tassin-la-demi-Lune. En ville, partout depuis trente ans, un identique souci : faire reculer la voiture individuelle.

Or, aujourd'hui les espaces naturels empruntent le pas. Le mouvement est amorcé : « la Victorine », petite navette, permet d'accéder à Sainte-Victoire pour randonner. De Sainte-Maxime à Saint-Tropez, en période estivale, il est plus rapide « d'adopter » le bateau collectif. À Cassis, un vaste réseau de parkings, au-dessus de la ville, est relayé par une navette permettant d'accéder aux Calanques. Dans les Pyrénées, depuis le parking de la Réserve naturelle de Néouvielle, la navette vous « porte » à 2 100 m d'altitude. À la pointe du Raz, le stationnement des voitures a reculé d'un kilomètre et c'est une navette « au gaz naturel » qui permet aux moins valides d'approcher le confin.

L'accès aux sites majeurs est ainsi aménagé afin que la découverte des monuments naturels les plus spectaculaires ou des témoignages les plus forts de la culture humaine soit précédée d'une approche préparant le visiteur.

Un rapport, édité en 2003 à la demande du ministère de l'Écologie et du Développement durable (voir encadré), fait état de plus de cinquante initiatives dont certaines de mobilité douce (sans moteur). On y apprend que la gestion des flux touristiques est le principal problème en montagne, avec la gestion des flux de marchandises. « Ces flux touristiques, en perpétuelle croissance, représentent 20 % de la mobilité journalière de l'arc alpin. Ils engendrent l'équipement des bassins touristiques (parkings, routes d'accès, remontées…) très coûteux et souvent victimes de leur propre succès. Le trafic automobile devient la nuisance principale (pollution, bruit) pour le développement touristique des Alpes. Au-delà de politiques volontaristes et d'aides financières européennes en matière de mobilité durable, la France marque un retard certain vis-à-vis de ses voisins alpins. Bien que généralement favorables à de telles initiatives, les touristes (et les responsables locaux) y opposent encore le temps – les navettes seraient moins rapides – et le confort (sécurité, commodité). »

La Semaine européenne de la mobilité s'est déroulée du 16 au 22 septembre 2006, elle traitait du changement climatique, et son slogan national s'est décliné en « Bougez autrement. La meilleure énergie, c'est la vôtre… ». Il faut alors reconnaître que la réduction de la consommation d'énergie et de la pollution dues aux transports concernent aussi la nature. Pour s'associer à ces démarches, *Espaces naturels* fait le point sur quelques opérations « Navettes » qui ont fait l'objet d'enquêtes plus approfondies. ■

Jean-Marie Petit
Chef de la Mission inter Parcs nationaux
>>> Mél : jean-marie.petit@espaces-naturels.fr

en savoir plus

- *Inventaire des initiatives et outils de sensibilisation en matière de mobilité durable,* Mountain Wilderness, France nature environnement, Commission internationale pour la protection des Alpes France, 2003. Étude de cas dans les Alpes, les Pyrénées, les Vosges et le Jura. Téléchargeable sur le site : http://france.mountainwilderness.org/index.php?action=afficher&rub=59&from=1